



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

# PROGRAMME DU PARCOURS DE FORMATION

## Maitriser la DSN de A à Z

### Formule MENTOR

#### Présentation du parcours de formation

Dans ce programme unique et sur-mesure vous allez comprendre la logique globale de la DSN (mensuelle et événementielle). Lire, analyser et comprendre les comptes rendus métier (CRM). Déchiffrer les codes erreurs et corriger les anomalies DSN . Gérer les régularisations sans stress (blocs de régul, ...). Gagner en autonomie et sécuriser durablement vos déclarations.

#### Les points forts de notre parcours de formation

Nous vous proposons un parcours personnalisé composé de 7 modules de formation répondant à vos besoins et attentes spécifiques préalablement définis.

#### Objectif de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de comprendre ce que l'on déclare en DSN (qui reçoit quoi, comment, pourquoi...). Il pourra déchiffrer les codes erreurs et corriger efficacement les anomalies.  
Il sera autonome et pourra sécuriser durablement la DSN.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

## Public

Tous publics en charge d'une activité de paie ou disposant de connaissances sur les fondamentaux de la paie

## Pré requis

Aucun

## Durée

23 heures

*La durée est estimée et prend en compte le temps de lecture, de visionnage, de travail personnel et de manipulation des outils pédagogiques. Elle tient compte aussi des sessions personnalisées en vidéo. Elle nécessite un temps variable selon les modules de formation.*

## Accès à vie et en illimité à la plateforme de formation

## Rythme

À temps partiel

## Intensité hebdomadaire

23h par semaine en moyenne pour 1 semaine

## Tarif

800€ TTC

## Date

Entrée et sortie permanente

## Lieu

En ligne | Asynchrone | Distanciel

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69



## Moyens pédagogiques

- Présentation du contexte légal et réglementaire
- L'ensemble des supports pédagogiques sont accessibles et téléchargeables sur la plateforme de formation
- Quiz
- Échange entre les participants sur le groupe privé
- Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés

## Moyens techniques

La formation se déroule en e-learning.

Le matériel nécessaire pour suivre la formation est :

- **Avoir un ordinateur, un téléphone ou une tablette**
- **Disposer d'une connexion internet**
- **Avoir une adresse email**

L'apprenant doit se munir d'un ordinateur pouvant se connecter à internet et d'un casque/haut-parleur afin de visionner les vidéos de cours.

## Moyens d'encadrement

La responsable pédagogique et technique est également la formatrice de la formation.

La formatrice bénéficie de plusieurs années d'expérience dans le métier de la paie et des Ressources Humaines et d'une forte expérience terrain.

L'ensemble des moyens d'encadrement respecte les exigences qualité de la formation professionnelle.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69



## Contenu détaillé du programme

### Module 0 : Introduction

- Le questionnaire de bienvenue à remplir
- Le QUIZ de positionnement pour évaluer votre niveau à l'entrée de la formation

### Module 1 : Cadre réglementaire et typologie de la DSN

- Expliquer le contexte historique et réglementaire de la DSN
- Identifier les acteurs concernés
- Comprendre l'impact stratégique de la DSN
- Distinguer les DSN mensuelles des signalements

#### *Objectifs pédagogiques*

Vous serez capable d'identifier les acteurs concernés par la DSN. Vous connaîtrez l'historique de la DSN et son impact stratégique. Vous saurez distinguer les DSN mensuelles des signalements.

**Quiz :** Cadre réglementaire et typologie de la DSN : Contexte, cadre légal et enjeux stratégiques de la DSN

### Module 2 : Logique, blocs et données de la DSN

- La structuration en blocs : logique et fonctionnement
- Les données sociales attendues et leur classification
- Les blocs clés à connaître
- Les codes CTP en DSN



### ***Objectifs pédagogiques***

Vous serez capable de comprendre la logique de structuration en blocs. Vous saurez distinguer les types de données (identité, contrat, rémunération...). Vous saurez associer chaque bloc à son usage métier et son organisme destinataire. Vous saurez lire les codes CTP.

**Quiz :** Logique, blocs et données de la DSN : Architecture de la DSN

### **Module 3 : Les autres DSN (Signalements d'événements et DSN de substitution)**

- La DSN évènementielle
- Les conséquences d'un oubli ou d'un retard
- La DSN de Substitution

### ***Objectifs pédagogiques***

Vous serez capable de distinguer les types de signalements (arrêt, rupture...). Vous allez connaître les règles de transmission et délais. Vous saurez identifier les risques pour l'entreprise (sanctions, redressements) et pour le salarié (rupture de droits, non-indemnisation). Vous allez découvrir la DSN de substitution, son rôle et son impact en paie.

**Quiz :** Signalements d'événements et DSN de substitution

### **Module 4 : Contrôle, fiabilisation et cohérence des données**

- Les erreurs courantes en DSN et le correctif à appliquer
- Comment fiabiliser la DSN en amont



### ***Objectifs pédagogiques***

Vous serez capable de vérifier la cohérence bulletin/DSN, identifier les écarts fréquents entre les données du bulletin de paie et celles de la DSN. Vous saurez fiabiliser la DSN en amont par une préparation rigoureuse afin d' anticiper les erreurs de déclaration DSN en mettant en œuvre des actions de contrôle et de préparation en amont du cycle de paie.

**Quiz :** Fiabilisation des données et cohérence paie / DSN

### **Module 5 : Comptes rendus et traitement des anomalies**

- Comment lire un compte rendu métier (CRM) et ses codes erreurs
- Comment corriger une DSN
- Comment exploiter les CRM pour améliorer les futurs envois

### ***Objectifs pédagogiques***

Vous serez capable de lire et interpréter les CRM générés après l'envoi d'une DSN. Vous saurez identifier la source d'une erreur en DSN. Vous saurez décider des actions correctrices à mettre en œuvre (déclaration rectificative, blocs de régul, etc.).

**Quiz :** Comptes rendus et traitement des anomalies : CRM et correction des erreurs

### **Module 6 : Outils portails et veille réglementaire**

- Comment naviguer sur Net-entreprises
- Les outils utiles (plateformes, simulateurs...)
- Comment adapter sa pratique à l'évolution de la norme NEODES
- Comment mettre en place une veille technique et sociale simple

### ***Objectifs pédagogiques***

Vous serez capable de naviguer sur Net-entreprises (accéder aux différentes fonctionnalités de la plateforme Net-entreprises) et identifier les plateformes utiles.



Vous saurez suivre les évolutions techniques et réglementaires de la norme NEODES afin d'adapter vos pratiques de déclaration en conséquence. Vous saurez mettre en œuvre une veille régulière sur l'actualité technique de la DSN, les évolutions réglementaires sociales, et les bonnes pratiques liées au traitement des déclarations.

**Quiz :** Outils, veille et adaptation aux évolutions réglementaires.

### Le mentorat : formule **Mentor**

Vous avez la possibilité avec la formule MENTOR de bénéficier de 2 vidéos personnalisés en différées d'une durée de 1 heure maximum, soit 2 heures au total.

Il y a une première session en vidéo en début de formation. Une deuxième en fin de formation.

Lors de la première session vidéo, nous ferons un point sur le fonctionnement et l'organisation de la formation afin que vous puissiez débuter correctement la formation.

Lors de la deuxième session vidéo, nous pourrons étudier les différentes problématiques que vous rencontrez sur les cours et les quiz de la formation.

Nous pourrons travailler sur ce dont vous aurez le plus besoin à un instant T.

### Satisfaction, Suivi et Évaluations

#### Avant la formation

Un questionnaire de positionnement est à compléter par l'apprenant afin d'évaluer ses connaissances vis-à-vis du programme et ainsi adapter la formation.

Sur l'espace membre, avant de débuter la formation, un questionnaire de bienvenue est à remplir.



Ce questionnaire permet d'identifier leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne la formation.

Cela permet aussi d'évaluer les besoins particuliers, spécifiques en matière d'accessibilité, de visibilité, de financement pour les personnes en situation de handicap.

### En cours de formation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Il y a des Quiz à la fin de chaque module permettant l'évaluation et la validation des connaissances acquises.

L'avancée de la formation est suivie via l'historique d'activité du participant sur la plateforme de formation.

### En fin de formation

L'évaluation de l'action de formation en ligne est réalisée avec un QCM Final à la fin de la formation. Cela permet d'évaluer les acquis en fin de formation.

Évaluation à chaud : dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences des apprenants par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation à froid : entre 2 et 3 mois après la formation pour valider l'application et le bénéfice des acquis des apprenants en situation de travail.

### Remise d'une attestation individuelle de réalisation de la formation



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

Le certificat est enregistrable au format pdf afin que l'apprenant puisse également le partager sur les réseaux sociaux professionnels tels que LinkedIn ...

*Le certificat de fin de formation permet de démontrer les compétences de l'apprenant. Le certificat ne peut pas être utilisé dans le cadre d'une accréditation officielle.*

## Modalité de suivi et d'assistance

Une assistance pédagogique et technique est proposée tout au long du parcours de formation.

Pour toutes demandes d'assistance pédagogique, technique (*problème de connexion, difficultés d'accès, etc.*) et concernant le suivi administratif du dossier de formation :

l'apprenant a la possibilité de contacter son responsable pédagogique à tout moment au 07.69.04.91.69 ou par email à [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)

Une réponse sera fournie dans les plus brefs délais et sous maximum 48h jours ouvrés.

## Intervenante

Sophie TORRESAN, 20 ans d'expérience dans les métiers de la paie et des Ressources Humaines.

Formatrice indépendante enregistrée auprès de la DREETS de la région Auvergne Rhône Alpes (NDA : 84691929969).

Créatrice du site [sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr), site qui enregistre depuis 2018 plus d'1 Million de vues.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69



## Accessibilités pour les personnes en situation de handicap

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour nous aider à accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Téléchargez dès maintenant la liste des partenaires du territoire AURA qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes et que nous pourrons solliciter pour nous accompagner dans cette démarche :

- [agefiph Auvergne Rhône Alpes](#)
- [Cape Emploi rhône](#)
- [mdmph Rhône](#)
- [handicap info](#)
- [cheops](#)
- [fiphfp](#)
- [Centre ressource formation Handicap](#)

Chaque Région définit et met en œuvre un Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées [PRAFQPH] en concertation avec l'Etat, le service public de l'emploi, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction Publique), les organismes de protection sociale, les partenaires sociaux et associations représentatives des personnes handicapées.



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

## Liste des partenaires du territoire qui interviennent sur le champ du handicap auprès de toutes les personnes

| URL DU PARTENAIRE   | ADRESSE ET CONTACT   |
|---|--|
| <a href="https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes">https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes</a> | Parc D'Affaires De Saint-Hubert<br>33 Rue Saint Théobald<br>38080 L ISLE D ABEAU<br>0800 11 10 09  |
| <a href="https://www.capemploi-69.com/">https://www.capemploi-69.com/</a>                             | Les Jardins d'Entreprises – Bâtiment F2 -<br>213 rue de Gerland<br>69007 Lyon<br>04 37 53 01 31<br><a href="mailto:contact@handilyonrhone.org">contact@handilyonrhone.org</a>  |
| <a href="https://mdmph.rhone.fr/">https://mdmph.rhone.fr/</a>   | 8 rue Jonas Salk,<br>69007 Lyon<br>04 26 83 86 86  |
| <a href="http://www.handicap-info.fr">www.handicap-info.fr</a>  | 15 bis rue du Comte de la Suze<br>90000 BELFORT<br><a href="mailto:contact@handicap-info.fr">contact@handicap-info.fr</a>  |
| <a href="http://www.fiphfp.fr">www.fiphfp.fr</a>  | contact fiphfp : Guillaume BONNEVILLE (directeur territorial handicap)<br><a href="https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4260">https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4260</a><br><br>contact référent handi-Pacte : Amandine BONNEFOY<br><a href="https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4261">https://www.fiphfp.fr/form/directory-contact-form/?contact=4261</a> |
| <a href="https://crfh-handicap.fr/">https://crfh-handicap.fr/</a>                                     | Immeuble le Maréchal<br>202, rue d'Ornano<br>33000 Bordeaux<br><br>Tél. : (+33)5 57 29 20 12<br>Fax : (+33)5 57 29 62 97<br>Email : <a href="mailto:accueil@crfh-handicap.fr">accueil@crfh-handicap.fr</a>   |
| <a href="https://www.cheops-ops.org/">https://www.cheops-ops.org/</a>                                 | 47 rue Eugène Oudiné<br>75013 PARIS<br>01 44 23 76 06  |



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

## Modalités et délai d'accès à la formation

### Dans le cas d'une demande de financement

L'inscription d'un stagiaire sera validée à la réception du bon de commande signé, du contrat ou de la convention signé(e) et, le cas échéant, de l'accord de prise en charge.

En passant par France Travail, c'est l'acceptation du conseiller sur Kairos qui vaudra inscription.

### *Délai d'accès en cas de demande de financement*

Les délais moyens d'accès à la formation vont dépendre des organismes financeurs.

Voici les délais moyens selon les différentes situations :

- 4 semaines quand c'est France Travail qui finance la formation,
- 4 semaines quand un budget OPCO est mobilisé,
- 4 semaines quand un budget FAF est mobilisé.

### Dans le cas d'un autofinancement

Le paiement est possible avec carte bancaire et virement bancaire.

### *Délai d'accès en cas d'autofinancement*

Aucun, l'accès à la formation est immédiat après votre paiement.

### Étape 1 : Plateforme 100% sécurisé

La plateforme utilisée est la solution KOONEO :

- made in France,
- conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD)

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69



Sophie TORRESAN - Formatrice paie  
Tel : 07.69.04.91.69  
[contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr)  
[sophiepaie.fr](http://sophiepaie.fr)

V1-23-01-2026  
Mis à jour le 23 janvier 2026

## **Étape 2 : Se connecter à l'espace de formation**

L'accès à la plateforme de formation est sécurisé par un identifiant et un mot de passe qui seront transmis par mail aux apprenants dès leur inscription à la formation.

La plateforme est compatible sur navigateur mobile.

## **Étape 3 : Sur l'espace de formation**

Les modules de la formation sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

Ils sont consultables à vie et en illimité.

Mise à disposition de ressources e-learning, de supports de formation (PDF) téléchargeables sur la plateforme.

TORRESAN Sophie

SIRET 909 537 805 00014 - APE :8559A - NDA : 84691929969 - entrepreneur individuel domicilié à  
Saint fons (69190) 29 Rue Etienne Dolet - [contact@sophiepaie.fr](mailto:contact@sophiepaie.fr) - 07.69.04.91.69